

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 51 (1906)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Informations

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ensemble deux chevaux qui se connaissent et qui sont habitués à agir ensemble.

Bien entendu, quand il y a eu lieu, on a formé les attelages en appariant deux chevaux de provenances différentes.

A ma grande surprise, à la surprise aussi des expérimentateurs, qui s'attendaient à des mécomptes, ils n'en ont éprouvé aucun. Les batteries se sont comportées comme de vieilles troupes tant en marche qu'au bivouac, à la manœuvre et au tir. Le harnachement n'a pas causé de blessures. (Peut-être y en aurait-il eu s'il avait plu; mais le ciel implacablement bleu a refusé cette épreuve complémentaire.)

Je répète que le percheron est d'un naturel calme. Une autre race, plus légère, plus impressionnable, et moins apte au trait, donnerait-elle d'aussi satisfaisants résultats? C'est ce qu'il serait bon d'élucider par une contre-épreuve faite, par exemple, dans le 18<sup>e</sup> corps, avec des tarbais, conformés pour la selle et presque exclusivement destinés à servir de montures. Espérons que cette expérience complémentaire sera faite. Espérons surtout qu'elle contribuera à confirmer celle qui vient d'avoir lieu et qu'elle rassurera ainsi l'artillerie dont un des plus graves soucis était cette question de l'utilisation des chevaux étrangers à l'armée.

---

## INFORMATIONS

---

### SUISSE

La convocation suivante a été adressée par le comité de la Section vaudoise des officiers aux membres de cette section :

Lausanne, le 15 septembre 1906.

Messieurs et chers camarades,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale de notre Société, qui aura lieu à *Château-d'Ex*, les samedi 29 et dimanche 30 septembre, suivant programme ci-joint.

Nous avons organisé pour le premier jour un exercice tactique en montagne. Le lendemain, dimanche, auront lieu l'assemblée statutaire et le « rapport » des officiers supérieurs de la division, que M. le colonel-divisionnaire Secretan, commandant la 1<sup>re</sup> division, a bien voulu faire coïncider avec notre réunion. Un tir au pistolet, très simplement organisé, permettra aux officiers de s'exercer à l'emploi de cette arme, encore trop peu connue.

Dans l'espoir de vous voir répondre en grand nombre à notre convocation, nous vous présentons, Messieurs et chers camarades, nos salutations très cordiales.

*Le Président,*

C.-Ed. DE MEURON,  
lieut.-colonel à l'état-major général.

*Le Secrétaire,*

E. BOBAING,  
Capitaine de Carabiniers.

## I. PROGRAMME

**Samedi 29 septembre. — EXERCICE TACTIQUE**

*Gare de Montreux.* 5 h. 58 matin : arrivée du train de Lausanne ; 6 h. 27 : arrivée du train de St-Maurice ; 6 h. 30 : réunion du « détachement de Montreux », répartition des commandements et distributions des ordres. Départ pour le Col de Jaman, En Allière, Montbovon. Directeur de l'exercice : lieut.-colonel d'état-major de Meuron ; adjoint : capitaine d'état-major Fonjallaz.

*Gare de Villeneuve.* 6 h. 14 matin : arrivée du train de Lausanne ; 6 h. 13 : arrivée du train de St-Maurice ; 6 h. 15 : réunion du « détachement de Villeneuve », répartition des commandements et distribution des ordres. Départ pour le Col de Chaude, Lavanchy, Montbovon. Directeur de l'exercice : lieut.-colonel d'infanterie Feyler ; adjoint : capitaine d'état-major Vuilleumier.

Les cartes nécessaires seront fournies aux officiers prenant part à l'exercice. Un repas froid sera servi pendant la grand'halte.

Entre 4 et 5 heures soir : arrivée des deux détachements à Montbovon. A 5 h. 31, départ de Montbovon par train spécial. Arrivée à Château-d'Ex à 5 h. 58.

*Soirée à Château-d'Ex.* — 7 heures. Souper dans les différents hôtels. 8 h. 30. Soirée familiale à l'hôtel de l'Ours. Concert par la fanfare de Château-d'Ex.

**Dimanche 30 septembre.**

De 7 à 10 heures matin, au stand : tir au pistolet. Le plan de tir sera remis avec la carte de fête et affiché au stand. Commission de tir : major d'artillerie Maison ; capitaine d'artillerie Bergier ; lieutenant de carabiniers Chabloz.

10 heures. Salon de l'hôtel de l'Ours. Rapport des officiers supérieurs de la 1<sup>re</sup> division.

11 h. 15. Hôtel-de-Ville (salle du tribunal), assemblée générale.

*Programme de l'assemblée générale* : Rapport du comité sur la marche de la Société ; rapport du jury sur les travaux de concours ; proclamation des lauréats du concours ; communications et propositions.

12 h. 30. Hôtel Beau-Séjour. Dîner. Distribution des prix du tir au pistolet.

## II. TENUE

*Samedi 29 septembre.* Pour les officiers prenant part à l'exercice tactique : vareuse, casquette, sabretache et jumelles. Les officiers porteurs du pistolet (ou revolver) sont dispensés du port du sabre (voir § IV). Le soir à Château-d'Ex : tunique et casquette.

*Dimanche 30 septembre.* Tunique et casquette.

Messieurs les anciens officiers et officiers du landsturm sont autorisés pendant les deux jours, à assister à la réunion en tenue bourgeoise.

## III. FRAIS

La caisse de la section vaudoise supportera les frais suivants :

*Samedi 29 septembre* Pour les officiers prenant part à l'exercice tactique : repas froid à la grand'halte et train spécial de Montbovon à Château-d'Ex.

*Dimanche 30 septembre.* Au dîner : vin d'honneur, café et pourboires pour le service du repas.

**Prix de la carte de fête.**

Pour les deux jours : 10 francs. Pour le dimanche seulement : 5 francs.

La carte de fête de 10 fr. donne droit à : transport du bagage de la gare de Château-d'Ex à l'hôtel ; souper du 29 septembre ; logement du 29/30 septembre ; déjeuner du 30 septembre ; passe pour le tir au pistolet : dîner du 30 septembre.

La carte de fête de 5 fr. donne droit au dîner du 30 septembre.

Distribution des cartes de fête et des billets de logement à l'arrivée des trains, au bureau du caissier, hôtel Beau-Séjour, à Château-d'Ex.